

Burundi : maintien en détention des deux élèves dans l'affaire des gribouillages

Deutsche Welle, 15.09.2016 Burundi : deux élèves encore en prison Alexis Mugerowimana et Parfait Irankunda sont emprisonnés depuis le mois de juin, accusés d'avoir incité leurs camarades à descendre dans la rue, à Muramvya. Leur procès en appel doit bientôt s'ouvrir. Après les premières arrestations suite à l'affaire des gribouillages de la photo du président Nkurunziza, dans les manuels scolaires, des élèves du lycée communal de Muramvya étaient descendus dans la rue.

À l'origine de ce mouvement, il y aurait deux élèves, Alexis Mugerowimana et Parfait Irankunda. Ils croupissent toujours en prison depuis le mois de juin dernier, et ont comparu devant le juge au Tribunal de Grande Instance de Muramvya, qui les a condamnés pour avoir incité et participé au mouvement insurrectionnel. Leur avocat maître Barutwanayo Eric explique l'état d'avancement de la procédure: "Les deux ont été inculpés pour avoir incité les enfants à manifester, leur arrestation. La décision n'avait pas été favorable pour eux [en première instance], nous avons interjeté appel. Aujourd'hui, le dossier est pendant, devant la Cour d'appel de Bujumbura. Nous attendons à ce que le dossier soit appelé, pour que l'on puisse démontrer que réellement il n'y a pas de charges qui pèsent sur ces enfants, pour qu'ils soient restés en détention préventive." Le maintien en détention des deux élèves, dont le doyen de l'école, est dû à l'inquiétude et de questionnement en familles et dans la camaraderie. Ange fut camarade de classe d'Alexis Mugerowimana, le doyen en prison: "Tous ceux qui sont en prison ne sont pas fautifs. Beaucoup sont innocents. Si le premier procureur le voulait, ils auraient été libérés dans les mêmes conditions que les premiers. Les élèves se disent: "Comme les autres sont arrêtés, manifestons nous aussi..." Ils étaient plus d'un millier d'élèves dans la rue, pour garder ces deux-IA ? L'un est en classe de 9^e, l'autre en seconde. C'est incompréhensible." Certaines écoles ont rouvert leurs portes, d'autres attendent encore. Cette maman croit que comme les deux détenus ont raté l'année dernière, ils seront libérés pour au moins reprendre le chemin de l'école en cette nouvelle année. "Ils vont être libérés, moi je l'espère. Attendons que la rentrée soit passée dans toutes les écoles." Dans une séance de la Chambre de conseil de la Cour d'appel de Bujumbura, le juge d'appel les auditionne pour décider ou non leur mise en liberté provisoire. En attendant, la défense salue le fait que la procédure suive son cours normal.